

La Notoriété acquisitive

Acte constatant l'usucapion ou la prescription acquisitive par Mr Jean LE FRANC.
Valeur estimée d'une parcelle de terre : 12.000 €.

Solution proposée

Libellé	Base ou Quantité	Unité de valeur (1)	Prix unitaire	Etude	Débours (2)	Trésor public
Emoluments proportionnels :						
T1_59 Notoriété Acquisitive - LE FRANC	*	12 000,00		106,68		
Emoluments de formalités :						
TII_01 Demande état civil - LE FRANC	*	1	3,00	5,11	15,33	
TII_05 Demande documents cadastraux - LE FRANC	*	1	15,00	5,11	76,65	
TII_06 Copies authentiques - LE FRANC	**	12	0,30	5,11	18,40	
TII_06 Copies hypothécaires - LE FRANC	**	12	0,30	5,11	18,40	
TII_06 Copies numérisée - LE FRANC	**	12	0,05	5,11	3,07	
TII_11 Extrait d'acte - LE FRANC	*	1	5,00	5,11	25,55	
TII_22 Etats hypothécaires - LE FRANC	*	2	1,00	5,11	10,22	
TII_22 Pub Foncière requisition état hypothécaire - LE FRANC	*	1	5,00	5,11	25,55	
Hypothèques :						
Etat HF - LE FRANC						14,00
Etat SF - LE FRANC						14,00
Frais d'envoi - LE FRANC						2,00
Salaires conservateur publication - LE FRANC		12 000,00				15,00
Taxe Publicité Foncière - LE FRANC		12 000,00				86,00
				299,85		131,00
				Dont soumis à TVA	299,85	
Montant non soumis à TVA	131,00 E			Montant total	456,34 E	
Montant soumis à TVA	299,85 E			Soit en Francs	2 993,39 F	
Montant TVA à 8,50%	25,49 E					

Ce qu'il faut retenir :

L'émolument est celui du Tableau I, n°59B.

La taxe hypothécaire est due (CGI art 677et 678).

Ce support a été conçu à l'origine pour nos amis Réunionnais. (Session de taxe Chambre des Notaires de SAINT DENIS DE LA REUNION en mars 2010). Différences avec la métropole : le taux de TVA 8,50 % au lieu de 19,60 % et les émoluments et honoraires multipliés par 1,4 (l'UV également 5,11 au lieu de 3,65). **Le principe de la taxe reste identique, la perception des taxes du trésor également.** La Société France Auxilium Formations tient à avertir les personnes ayant téléchargé cette fiche, que les énoncés et actes servant de support aux fiches mises gratuitement en ligne, ne sont en aucun cas tirés de faits réels et que de ce fait, si une personne ou un groupe de personnes venaient à s'identifier à un ou plusieurs thèmes issus de ces fiches, cela ne seraient que pure coïncidence. La Société France Auxilium Formations tient à préciser que les solutions aux exemples de taxes mises en ligne, ne sont qu'une suggestion réaliste pouvant servir de support, mais qu'en aucun cas ces solutions ne sauraient remplacer l'analyse d'un acte et la connaissance du tarif des notaires au fin d'une juste taxation.

Ces supports sont entièrement distribuables.